

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

NOUVELLES POLITIQUES  
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

SECONDE ANNÉE RÉPUBLICAINE.

SEXTIDI 26 de Mois Brumaire.

Ere vulgaire.

Samedi 16 Novembre 1793.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue St-Honoré, vis-à-vis l'ancien Hôtel de Noailles, n<sup>o</sup>. 1499, près les Jacobins. Le prix de la souscription est de 42 liv. par an, de 21 liv. pour six mois, & de 12 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTANILLE, Directeur de l'Abonnement, qui doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-affranchies.

## I T A L I E.

Extrait d'une lettre de Rome, du 28 octobre.

SI les calamités de la guerre actuelle pesent douloureusement sur les grands états qui y ont une part essentielle, ce poids devient encore plus lourd pour nous relativement aux effets inévitables que cette guerre produira contre la cour de Rome. Déjà on ne voit plus ici que quelques malheureux émigrés françois & prêtres qui nous demandent des secours, au lieu de nous envoyer comme autrefois de l'argent pour des bulles. La daterie meurt de faim, & toute espérance de fortune est détruite pour nous autres prélats romains : les cardinaux, dont le rang dans la hiérarchie ecclésiastique étoit si supérieur au nôtre, sont devenus nos égaux en revenus; la chambre apostolique est à la veille de faire banqueroute. Enfin le pape lui-même n'est plus content de son sort; il a été obligé en dernier lieu de faire une petite augmentation dans les impôts : le peuple s'y est refusé nettement, & il a fallu souscrire à son vœu. Je vous le dis en confidence; nos illustres *ca rouge* & en violet sont au désespoir; l'abbé Maury leur dit bien que le bon tems reviendra, mais c'est une consolation d'autant plus vaine que cet abbé n'y croit pas lui-même. Cependant la famine s'avance à grands pas; ces maudits Anglois accaparent tous les grains de la Sicile & de la Méditerranée pour leurs escadres, & ils nous ont obligés de leur en fournir au prix qu'ils ont voulu : les François, de l'ancien tems même, étoient plus polis qu'eux, & l'échange de leurs modes ou colifichets contre les nôtres entretenoit un commerce quelconque plus ou moins lucratif pour les pauvres romains : mais aujourd'hui tout nous manque à la fois, & la désolation regne dans les confitures & dans les congrégations, comme dans les cercles & les conversations. Cependant le peuple, ce vilain peuple qui travailloit, qui cultivoit, qui peuploit même pour notre compte, commence à déployer la fierté la plus inouïe & la plus dangereuse : on a découvert une sorte de club de sans-culottes à *Trasevere*; le barigel y a envoyé une escouade de sbires qui a été rossée d'importance, & dans la ville même, la liberté des opinions fait les progrès les plus allarmans. En vérité, les François auroient bien dû garder pour eux-mêmes leur moderne indépendance, sans l'envoyer ici, c'est-à-dire, dans un pays où la moindre ombre de liberté peut affamer en si

peu de tems la prélature, le sacré collège, & même le saint-père. Je vous embrasse la larme à l'œil.

## A N G L E T E R R E.

Suite des nouvelles de Londres, du 1<sup>er</sup> novembre.

Nous avons déjà dit que la perte des armées combinées, aux affaires des lignes de Wissembourg, s'élevoit à 12 mille hommes; le seul régiment de Pellegrini en a perdu 340, & la légion de Mirabeau a eu 510 tués, y compris 35 officiers.

Les émigrés françois qui, sous les ordres de la Châtre, sont à la tête de l'Angleterre, ont été si exposés au feu dans l'affaire de Furnes, que 4 compagnies entières ont été détruites par les *carthaginois*; ils en ont fait de plus 75 prisonniers : le sort de ceux-ci sera infailliblement la guillotine.

On écrit qu'il regne une grande méfiance entre Cobourg & Clairfayt, au sujet de l'affaire de Maubeuge.

Les papiers de l'opposition invitent sérieusement Pitt à rendre publics l'objet & le but qu'il se propose dans la continuation de la guerre actuelle, si ruineuse pour notre commerce : ils ajoutent à cette invitation la prière de montrer son vrai patriotisme en se retirant du ministère, & de remettre les rênes du gouvernement, dans ce moment critique, entre les mains d'un homme de tête, capable de prendre des mesures fermes & décisives, d'un homme en état d'en imposer au peuple, sans se jouer de sa crédulité; d'un homme, enfin, qui ne se laisse pas maîtriser par les événemens, & qui montre avec franchise la nécessité indispensable de hâter le retour de la paix pour notre nation.

L'empereur est déjà si fort aux expédients, que c'est avec l'argent de la Prusse qu'il paie son armée dans ce mois-ci. « J'ai vu moi-même, dit un officier revenu de l'armée, passer le convoi, qui consistoit en trois tonneaux; & l'officier qui les conduisoit (c'est un lieutenant du régiment du prince de Ligne), m'a assuré qu'ils étoient pleins de bilans (pièces de la valeur de trois creutzers), pour payer l'armée de Cobourg ». D'après cela, on seroit tenté d'ajouter foi au bruit qui court, que l'empereur veut faire dans les états une émission d'assignats : ajoutez encore que, pour compléter la levée des troupes qu'il a ordonnée dans la partie de ses états sujette à la conscription militaire, il y a fait entrer des hommes mariés, qui laissent derrière eux une femme & trois ou quatre enfans, livrés à toutes les horreurs de la faim & de la mi-



lyre. Assurément, si l'ambition des rois ne les rendoit pas aussi jaloux de leur pouvoir, qu'insensibles aux malheurs de leurs semblables, de pareils motifs seroient plus que suffisans pour mettre fin à une guerre si désastreuse.

On dit à la vérité que si l'Angleterre ne se méloit pas de cette guerre, nous en verrions bientôt la fin; mais le ministère britannique n'est pas le seul ni le plus ardent instigateur de la guerre. Toutes les petites puissances qui n'ont pas d'argent en desirant aussi la continuation. En effet, c'est sur l'Angleterre qu'elles comptent pour remplir leurs coffres-forts. Elles devoient déjà en idée les sommes qui doivent leur être allouées dans la session prochaine du parlement. Dieu sait comment tout cela finira. Le Portugal, la Sardaigne, Naples, Hesse-Cassel, & d'autres petits princes d'Allemagne sont déjà, à ce que l'on assure, à la solde de la Grande-Bretagne; & si nous avons une autre campagne, il est probable que le roi d'Espagne, l'empereur & le roi de Prusse lui-même, qui commencent déjà à faire des emprunts en Hollande, deviendront les pensionnaires de la Grande-Bretagne. Pitt n'a qu'à trouver de l'argent, ils fourniront des hommes; car ils peuvent prendre par force autant d'hommes qu'il leur plaît; & par-là la guerre continuera tant que la pauvre Angleterre aura un sou.

Les régimens de Devonshire sont partis, le 31 octobre, du camp de Bighemstone, pour prendre leur quartier d'hiver dans le comté de Kent; les autres partiront successivement pour les différentes garnisons qui leur sont destinées dans des villes ou des bourgs près des côtes, où ils feront plus commodément logés.

De Plymouth. Arrivée le 28 dans ce port la corvette *la Cité de Cork*, avec 120 hommes destinés pour la flotte.

Les vaisseaux de transport, arrivés le matin du même port, ont mis à la voile dans l'après-midi, sous l'escorte de l'*Admirant*, de 50 canons.

Une flotte marchande, allant de Londres à Dublin, sous l'escorte d'un brig de 12 canons, est arrivée.

Le même jour est entrée la frégate *le Niger* de 32 canons, ayant la grande vergue emportée par un coup de tems; elle s'étoit séparée le soir de la veille, à l'ouest d'Edyssonne, de la grande flotte de l'amiral Howe, composée de 24 vaisseaux de ligne, dont 6 du premier rang, & d'un grand nombre de frégates.

Les brigues *la Flora* & *la Nympe*, ayant sous leur escorte un convoi venant de Corke, sont entrés le même jour; ce convoi doit remettre à la voile au premier vent favorable, il est destiné pour Ostende.

On écrit de Margalle que le 30 octobre 18 bâtimens de transport chargés de troupes destinées d'abord pour les Antilles & ensuite pour Ostende, sont entrés dans ce port: la violence des vents d'ouest les y retient; mais pour peu que le vent s'adoucisse, ils remettront à la voile pour leur dernière destination.

On se plaint de ce que nos régimens & les équipages de nos vaisseaux sont incomplets, tandis que les rues de Londres regorgent d'hommes qui demandent la charité, & qui paroissent plus jeunes & plus robustes que ceux à qui ils s'adressent.

Notre cabinet, toujours dirigé par Pitt, avoit formé le dessein, comme on l'a vu, d'aller attaquer les possessions lointaines des François, sans songer même qu'un danger quelconque pût menacer les trois royaumes. Les succès des puissances coalisées lui paroissent sans doute assurés contre la France, puisqu'ils n'hésitoient pas à dégarnir nos côtes de nos meilleures troupes, & de la grande majorité de nos vaisseaux. Les événemens peu favorables de la dernière cam-

pagne lui ont démontré le défaut de justice de ses vues, les cris répétés de notre commerce anéanti, ainsi que de nos manufactures ruinées, se sont fait entendre de manière la plus alarmante, contre une guerre tout le fardeau tout entier pesé sur la nation britannique, sans lui offrir aucun espoir de soulagement dans la perspective même des plus grands succès; car ces succès n'iront certainement jamais jusqu'à dicter des loix à une grande nation qui vient de donner elle-même, & qui les a établies sur les bases immortelles de la liberté.

Il est résulté d'une aussi grande erreur dans les projets ministériels, un inconvénient non moins dangereux pour l'extérieur des trois royaumes. Quelle est donc cette constitution, ont dit nos penseurs, qui permet à un ministre de cumuler sur nos têtes tous les genres de calamités? Examinons si elle est conforme aux vrais principes de la liberté. Il y a si peu d'institutions anciennes qui puissent supporter un examen, qu'à l'instant même la nôtre a perdu la confiance populaire & le despotisme ministériel est devenu tout-à-coup l'objet de la haine publique: on a demandé hautement la rentrée du parlement; le ministre a éludé cette demande, & quelques actes de sévérité faits mal-à-propos ont achevé d'indisposer le peuple & contre la constitution actuelle & contre ses principaux agens.

Dans ces circonstances, a paru la proclamation de l'adresse à tous les ministres étrangers & aux commandans de nos troupes de terre & de mer. Quel est le but d'une telle écriture, si ce n'est de souffler l'esprit de révolte dans la nation publique, & d'engager les puissances étrangères à en faire même. Un de nos papiers a fait d'un seul mot la critique complète de ce manifeste, où les armes échouent, dit-il, quoiqu'il soit l'usage des mots: n'est-ce pas un témoignage évident de la faiblesse de celui qui les emploie. Si on en croyoit ce manifeste, Pitt a des intelligences dans toutes les parties de la France, comme si ces prétendues intelligences n'étoient pas surveillées, découvertes & punies sur-le-champ par le comité de salut public & par l'esprit républicain qui anime tous les François.

Cet esprit est tel, que notre ministère lui-même est réduit à en redouter les effets, & la descente des François en Angleterre l'épouvante d'autant plus, que ces François seroient regardés ici comme des libérateurs: pour quoi donc a-t-on exalté davantage cette nation fière & libre en jetant dans son sein de vains & honteux germes de division, dont le succès, s'il étoit possible, ne seroit que passager, tandis que les germes de liberté qu'elle nous présente, leveront probablement & d'une manière durable, pour un peuple qui comme les François, ne veut être que libre & affermi contre tout despotisme.

Une autre observation qui a été faite sur ce manifeste c'est que le roi invite les François à rétablir le gouvernement monarchique sans rien proposer en faveur de la maison qui occupoit le trône. Cette reticence fait croire que le ministère anglais étoit d'accord avec ceux, qui en France ne proposent qu'un changement dans la dynastie, en voulant conserver le royaume pour jamais abolie, chez ce peuple aujourd'hui véritablement libre.

## FRANCE.

De Paris, le 26 brumaire.

La flotte de la république n'a été que trois ou quatre jours en mer: le vent de nord-est étant trop faible pendant tout ce temps-là pour accélérer sa marche. Le sud-ouest a été



déclaré avec violence, l'amiral Joyeuse est sagement rentré. Ce vent a régné depuis huit jours consécutif, de manière qu'il n'auroit pas peu fatigué la flotte, & auroit pu même la jeter dans la Manche, si elle se fût obstinée à tenir la mer.

Le général Launay est entré à l'Abbaye.

#### TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Hier, Pierre Manuel, ci-devant procureur de la commune, & Gaspard Brantet, ci-devant commandant en chef de l'armée d'Italie, ont subi le jugement de mort prononcé contre eux par le tribunal révolutionnaire. L'acte d'accusation contre Manuel est si intéressant à connaître que nous le donnerons demain.

#### COMMUNE DE PARIS.

Séance du 24 Brumaire.

La petite loterie, dite nationale, vient exposer au concours, qu'étoit celle des sans-culottes, elle est rivalisée par la ci-devant loterie royale. Le procureur de la commune requiert l'ordre du jour; il est adopté. « J'allois vous dire beaucoup, ajoute-t-il, je ne vous dirai qu'un mot : à bas les loteries ». (Vifs applaudissemens). Sur son réquisitoire, le conseil arrête qu'il se portera en masse à la convention nationale, pour en demander la suppression.

Les sections des Gardes-Francoises & du Contrat-Social viennent se plaindre de la formation de plusieurs sociétés particulières dans les sections, où les aristocrates tâchent de s'insinuer, afin de détruire les véritables sociétés populaires des sections. Sur le réquisitoire, le conseil prend l'arrêté suivant :

« Le conseil-général considérant que, depuis qu'il s'est formé des sociétés populaires dans les sections, des hommes suspects & malveillans ont rallié tous les intrigans pour former d'autres sociétés rivales, & dans l'intention évidente d'élever autel contre autel; considérant que, lorsque la patrie est en danger, les patriotes ne doivent avoir qu'un cœur & qu'un esprit, & qu'ils doivent tous concourir aux mesures de salut public,

» Arrête que les citoyens, dans chaque section, seront invités à ne former qu'une assemblée populaire, & à déclarer suspects & malveillans tous ceux qui chercheroient à diviser les citoyens, & à les séparer de la première société qui aura été formée dans chaque section.

Les comités révolutionnaires feront les recherches les plus sévères sur les individus qui provoqueroient directement ou indirectement la désunion des citoyens.

« Ne seront point comprises, dans cet arrêté, les sections où d'anciennes sociétés se formèrent, lesquelles ont droit, comme les sections elles-mêmes, d'exister en sociétés particulières ».

« Le présent arrêté sera imprimé & envoyé aux 48 sections, aux comités révolutionnaires & aux sociétés populaires ».

Le conseil-général, sur le réquisitoire du procureur de la commune, ordonne l'exécution de son précédent arrêté, concernant les femmes & filles publiques, charge les commissaires de police d'y tenir la main chacun dans leur arrondissement; arrête que lorsqu'il sera trouvé, dans l'étendue d'une section, des femmes ou filles de mauvaise vie, se livrant publiquement à la prostitution, le commissaire de ladite section sera mandé, pour la première fois, à l'effet de rendre compte de sa conduite, & improuvé pour la seconde. Enjoint au

commandant de la force armée de faire mettre à l'ordre & ordonner l'exécution la plus rigoureuse dudit arrêté contre les femmes & filles publiques.

Enfin arrête que les propriétaires ou principaux locataires de maisons occupées par les filles ou femmes publiques, demeureront responsables de l'exécution du présent arrêté, & seront les contrevenans traduits au tribunal de police principale, & condamnés à une amende.

Sur plusieurs dénonciations faites contre la citoyenne Montanier, & particulièrement comme ayant des intelligences avec les Anglois qui ont fourni des fonds pour l'établissement de son théâtre, & sur le réquisitoire du procureur de la commune, le conseil arrête que la citoyenne Montanier sera sur-le-champ mise en état d'arrestation, comme femme suspecte; son théâtre fermé, comme étant près de la bibliothèque publique nationale, & mettant cet établissement précieux en danger, dans le cas où un incendie se manifesterait dans ce spectacle.

Chaumette annonce que le pape est dans la plus malheureuse situation; il est dangereusement malade, & dans les transports de son agonie, il a rendu une ordonnance par laquelle il est défendu de s'assembler plus de trois dans les rues, & même de se regarder en face. On parle déjà dans Rome d'amener le pape à Paris, pour lui faire faire une amende honorable, & comme chef des sectaires, lui faire rendre un hommage authentique à la vérité, à la philosophie & à la raison. On a ordonné dans cette ville des prières publiques; enfin tout est dans la plus grande désolation. Les spectacles resteront fermés, jusqu'à ce que, par l'effet des ferventes prières du curé de Rome, Paris soit entièrement réduit en cendres.

#### CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Lalois.)

Suite de la séance du 24 brumaire.

La commune de Boulogne demande un buste de Marat en échange des objets précieux qu'elle apporte. Accordé.

Un ci-devant curé présente à la convention la femme qu'il vient de prendre pour épouse; c'est une ci-devant religieuse. On applaudit.

La commission révolutionnaire de Ville-Affranchie, écrit en date du 21 brumaire, qu'elle purge chaque jour la république d'un bon nombre de conspirateurs: le 20, elle a envoyé à l'échafaud huit membres de la ci-devant municipalité, qui ont péri au milieu des acclamations du peuple.

On ajourne un projet du comité de législation, relatif aux papiers féodaux qui doivent être livrés aux flammes.

« Le peuple redemandoit son ami, dit David; il invoquoit mon art: David, s'écrioit-il, saisis tes pinceaux, rends-nous Marat; les ennemis de notre révolution, ne pouvaient le couronner, l'ont assassiné. J'ai obéi; voici le tableau représentant Marat; j'en fais hommage à la convention; je demande, pour le martyr de la liberté, les honneurs du Panthéon ». Vifs applaudissemens. — Sur la proposition de Romme, la convention, dérogeant à la loi qui statue que les honneurs du Panthéon ne seront décernés à un grand homme que dix ans après sa mort, décrète que ces honneurs seront décernés à Marat; elle décrète aussi que les beaux tableaux de David représentant Marat & le Pelletier, seront gravés aux frais de la nation; que 24 mille livres seront mises à cet effet à la disposition du ministre de l'intérieur; David fera le choix du graveur, il dirigera le travail & l'impression. Mille exemplaires de ces gravures seront distribués aux dé-



purés & aux départemens; les planches resteront à David : les deux tableaux ne pourront être transportés hors de la salle du corps législatif. — On renvoie au comité d'inspection publique un motion tendante à expulser Mirabeau du Panthéon-François.

Le procureur-syndic du département de la Vendée écrit que l'arbre de la liberté a été replanté dans un grand nombre de communes de ce malheureux pays. — Merlin de Thionville, observe, qu'il y a dans la Vendée plusieurs cantons qui sont peuplés de patriotes, & qu'il seroit injuste & impolitique de la livrer à la dévastation. — Renvoyé au comité de salut public.

On met à la disposition du ministre de la guerre un fonds de 4 millions pour les charrois de l'armée d'Italie.

La société populaire de Châtillon-sur-Seine annonce que tous les chiens de son canton ont été détruits sans pitié; elle demande que cette mesure fatale à la race canine soit exécutée dans toutes les parties de la république; elle observe qu'on y gagnera la subsistance d'environ 200 mille hommes. Renvoyé aux comités de commerce & d'agriculture.

Le citoyen Bô, représentant près l'armée des Ardennes, écrit qu'en ce moment, l'église métropolitaine de Reims loge majestueusement des fourrages de la cavalerie nationale, & que deux autres églises de cette ville servent à des manèges; on a déjà exirait de la première plus de 300 milliers de fer; toutes les cloches vont être converties en canons.

*Séance du 25 brumaire.*

L'évêque du département de l'Aisne, un vicairé épiscopal de Strasbourg & plusieurs autres prêtres se dépouillent de leur caractère, & renoncent à leur traitement. Des communes apportent les vases & ornemens de leurs ci-devant églises.

Le procureur-général-syndic du département du Gers écrit que dans ce pays l'esprit public a heureusement étouffé le fanatisme : cette révolution est due aux arrêtés philosophiques du représentant Dartigoyte. Le catholicisme a été abjuré simultanément & en masse par la société populaire d'Auch; six prêtres sont venus dans cette société se déprêtriser solennellement, après avoir avoué que jusqu'à ce jour ils n'avoient été que des charlatans & des bateleurs. Les croix ont été abattues de tous côtés; une *Noire-Dame des Miracles* a été brûlée. — Cette lettre sera mentionnée honorablement au procès-verbal & insérée dans le bulletin.

L'ex-ministre Roland, mis hors de la loi, s'est brûlé la cervelle; son cadavre a été trouvé près d'un bois, à cinq lieues de Rouen : dans ses poches étoient quelques papiers, entr'autres une apologie de sa vie & de sa mort, avec des imprécations prophétiques; deux cartes de sections, & l'adresse d'une personne de Rouen chez laquelle apparemment il se proposoit de loger : cette personne a été mise en arrestation. Le cadavre a été inhumé au lieu même où il a été trouvé. Les représentans Legendre & Lacroix, qui écrivirent cette nouvelle, observent que pour perpétuer la mémoire de l'infâme Roland, il faudroit qu'un poteau, élevé sur sa tombe, retraçât à la postérité & ses crimes & la justice qu'il s'est faite. — La convention passe à l'ordre du jour sur cette demande, & ordonne l'insertion de la lettre au bulletin.

Une lettre de Cibet, du 21 brumaire, écrite par un agent du ministre des affaires étrangères, porte que l'on vient de découvrir une nouvelle trahison, dont le but étoit d'égorger toute la garnison de Givet, & de livrer cette place aux Autrichiens : on a trouvé quatre drapeaux semés de couronnes & de fleurs-de-lys d'or; l'un est vert, à la livrée d'Artois les trois autres sont blancs.

Le général Soan écrit de Dunkerque, en date du 21, que le peuple belge, à Gand & à Aavers, est en insurrection, à cause des nouvelles levées que l'empereur veut faire; ce despote avoit envoyé à cet effet 100 mille fusils, & ces fusils se tourneront contre lui. Les troupes du camp de Cysoing, de Menin & de Courtray tentent un mouvement pour s'y porter; mais la mauvaise saison ne permet de marcher que sur les grandes routes. Cette dépêche est vivement applaudie.

Un agent du pouvoir exécutif, dans une lettre datée de Strasbourg le 19 de ce mois, annonce que cette ville ne sera pas reconnoissable dans un mois, tant on la purge chaque jour de malveillans & d'aristocrates : plusieurs millions ont été levés sur les riches; les assignats ont repris de la valeur.

Les représentans Milhaut & Gnyardin écrivent, de la même ville, que trois fois l'état-major de l'armée du Rhin a été épuré, & que trois fois la trahison s'y est reproduite : à force de soins, on est cependant parvenu à écarter les hommes reconnus ou soupçonnés perfides; déjà dans plusieurs affaires, & notamment dans une qui a eu lieu récemment & qui a été meurtrière, l'ennemi a eu occasion de ressentir les effets de la discipline & de la bravoure des soldats républicains. On a mis à contribution & puni sévèrement un village qui s'étoit endimanché pour recevoir les Autrichiens.

La convention rappelle le citoyen Guimbertau, représentant dans le département d'Indre & Loire, qui s'est laissé influencer par un foule d'intrigans; elle rétablit dans leurs fonctions les membres du comité de surveillance de Tours, & plusieurs autres patriotes que ce représentant avoit mis en fuite.

Des mouvemens contre-révolutionnaires ont eut lieu dans les départemens de la Haute-Loire & de l'Ardeche; le représentant Bisset a pris, en conséquence, un arrêté par lequel la ville du Puy est déclarée être en état de rébellion, & qui transfère à Ville-Affranchie le tribunal criminel établi au Puy. La convention approuve cet arrêté, qui doit faire périr à Ville-Affranchie les conspirateurs de la Haute-Loire.

Après avoir suspendu l'exécution d'un décret rendu, le 10 de ce mois, concernant l'administration des convois militaires, l'assemblée assigne un fonds de 12 millions pour le service urgent & courant de cette administration.

La loterie nationale & toutes les loteries sont supprimées; les tirages cesseront à compter du mois prochain. — Les bacheliers de l'évêché de Paris sont réunis à l'hôtel-dieu. — Plusieurs comités sont chargés de faire un rapport sur la translation de l'opéra dans la salle du ci-devant théâtre français. — Dans toute la république, les boulangers ne pourront faire & vendre qu'une seule & même espèce de pain; le pain sera composé de trois quarts de froment, & d'un quart de seigle ou d'orge.

(A demain les détails.)